



La République Arabe d'Égypte

**L'AAPAM et La République Arabe d'Égypte
vous invitent cordialement à la 40^{ème} Table Ronde
Date: Du 3 au 6 Décembre 2019**



AIDE MÉMOIRE

40^{ÈME} CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA TABLE RONDE

**THÈME:
TRANSFORMATION DES INSTITUTIONS EN AFRIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**LIEU: : HOTEL NILE RITZ, CAIRE, EGYPTÉ
DATE: Du 3 au 6 Décembre, 2019**

1.0 INTRODUCTION

L'Afrique doit répondre de manière adéquate aux défis auxquels elle est confrontée sur les fronts socio-politiques et économiques. Pour relever efficacement ces défis, l'Afrique doit renforcer sa gouvernance et ses institutions publiques par l'adoption de pratiques saines en matière de gouvernance et d'administration publique, qui ne sont possibles que dans le contexte d'institutions viables.

On sait que des institutions efficaces, responsables et inclusives sont essentielles à la réalisation des objectifs 2063 et 2030 du développement durable, communément appelés objectifs de développement durable (ODD). Institutions (formelles et informelles) - déterminent comment les décisions sont prises, comment les ressources sont allouées, comment fonctionnent les marchés, comment les ressources naturelles sont régies, comment les conflits sont gérés et comment la violence et le crime sont prévenus et traités. Des institutions efficaces, responsables et inclusives offrant un accès à la justice reposent sur un état de droit effectif, répondent aux besoins de la population et offrent un accès opportun, approprié et équitable aux services.

Des institutions solides favorisent l'égalité et la confiance entre les communautés, les entreprises et les citoyens en assurant leur participation et leur engagement et en luttant contre la corruption, et elles créent une culture d'intégrité dans la prestation de services. Asfaw et Mbeche (2004) observent que des institutions qui fonctionnent bien peuvent promouvoir la croissance et réduire la pauvreté en créant un environnement propice à la mise en œuvre de programmes de développement durable, d'où la nécessité pour les pays Africains de se doter d'institutions efficaces, réactives et démocratiques pour promouvoir une gouvernance responsable et transparente et développement socio-économique durable.

La légitimité des institutions, des systèmes et des processus est déterminée par une série de facteurs, notamment le respect des droits de l'homme, des processus équitables et non discriminatoires et l'égalité des chances, lorsque personne n'est exclu ni victime de discrimination fondée sur l'âge, la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, la classe sociale, l'appartenance politique ou autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la propriété, la naissance, le handicap ou autre statut. Les institutions qui n'ont pas atteint ce niveau d'invulnérabilité durable nécessitent une transformation et c'est exactement ce dont l'Afrique a besoin, du moins conformément à l'Agenda 2063 et aux ODD, pour prospérer.

2.0 CONTEXTE ET ORIENTATION CONTEXTUELLE

Au cours des trois dernières années, l'AAPAM s'est concentrée sur le thème du «leadership transformationnel», qui est considéré comme essentiel pour la réalisation des objectifs de développement définis par l'Agenda 2063. L'AAPAM a décidé de se concentrer davantage

sur la transformation des institutions en formant sa capacité intellectuelle à interroger et à proposer des mesures pour transformer les institutions et développer leurs capacités en matière d'administration et de gestion publiques, condition indispensable pour atteindre les niveaux de développement durable décrits dans l'Agenda 2063 et les ODD.

Ceci est fondé sur la preuve que, alors que les institutions jouent un rôle capital dans le développement, les continents comme l'Afrique ont des institutions plus faibles et inefficaces en raison de la faible application de l'état de droit, de la corruption, d'une mauvaise gestion, d'une absence de société civile forte et d'interférences politiques (Asfaw and Mbeche, 2004).

Lorsque l'ancien Président des États-Unis, Barack Obama, est arrivé en Afrique, il a prononcé un discours percutant devant le Parlement Ghanéen, soulignant l'importance d'institutions solides pour la prospérité et la paix durable de l'Afrique. Au 21^{ème} siècle, des institutions performantes, fiables et transparentes sont la clé du succès. En expliquant à quoi ressemblent des institutions capables, Obama a déclaré que des parlements efficaces; forces de police honnêtes; juges indépendants; une presse indépendante; un secteur privé dynamique et une société civile sont les facteurs qui donnent vie à la démocratie, parce que c'est ce qui compte dans la vie quotidienne des gens. En envisageant «l'Afrique que nous voulons», Obama a rappelé qu'avec des institutions fortes et une volonté forte, les Africains peuvent réaliser leurs rêves à Nairobi, Lagos, Kigali, Kinshasa, Harare, à Accra et dans le reste de l'Afrique. Il est donc prudent de proposer que des institutions fortes, en plus de mettre en place des niveaux appropriés de contrôles et d'équilibres qui tiennent les dirigeants responsables de leurs actes, garantissent une prestation de services inclusive et efficace.

3.0 RAISON ET JUSTIFICATION DU THEME

Les institutions et le leadership sont des jumeaux unis par la hanche, raison pour laquelle aucun ne peut fonctionner efficacement sans le levier habilitant de l'autre. Il y a donc lieu de penser qu'un traitement de l'un doit susciter un examen critique de l'autre. L'aspiration 3 de l'Agenda 2063 envisage une Afrique dotée d'institutions compétentes et d'un leadership transformateur en place à tous les niveaux, dans laquelle les institutions sont au service de la population et où les citoyens possèdent et participent activement au développement et à la gestion sociaux, économiques et politiques. On s'attend à ce que des institutions compétentes nourrissent une bureaucratie compétente, professionnelle, régie par le principe et fondée sur le mérite, qui servira le continent et fournira des services efficaces et efficients. Sur la base de ce rêve pour l'Afrique, la 40^{ème} conférence de la table ronde de l'AAPAM explorera des pistes de transformation qui garantiront que les institutions de tous les niveaux de gouvernement en Afrique seront efficaces, inclusives, démocratiques et responsables.

Les ODD reconnaissent la nécessité de construire des sociétés pacifiques, justes et inclusives offrant un accès égal à la justice. Des institutions fondées sur le respect des droits de l'homme (y compris le droit au développement), un état de droit effectif et une bonne gouvernance à tous les niveaux, ainsi que sur la transparence, l'efficacité et la responsabilité. Ces deux visions fiables et affirmées (Agenda 2063 et les objectifs de développement durable) démontrent clairement la centralité d'institutions compétentes pour la réalisation du développement durable en Afrique et ailleurs dans le monde. C'est cette prime rythmée par les deux visions sur la construction et la transformation d'institutions en Afrique qui a incité la fraternité AAPAM à dédier la 40^{ème} conférence de la table ronde pour discuter et proposer des suggestions sur la façon de transformer les institutions en Afrique afin d'être positionnées de manière stratégique pour une prestation de services transformée.

LES OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE DE LA TABLE RONDE

Reconnaissant la nécessité fondamentale de transformer les institutions Africaines en faveur du développement durable, la 40^{ème} de la table ronde se basera sur les objectifs suivants:

- 4.1 Explorer les moyens de transformer les institutions de service public en véhicules efficaces, inclusifs et responsables pour la réalisation du développement durable.
- 4.2 Interrogez les pratiques actuelles sur les technologies de l'information et de la communication (ICTs) et proposez des pistes pour le repositionner en tant que moyen permettant au secteur public de parvenir à un développement durable.
- 4.3 Discuter et proposer des mesures pour renforcer les institutions et les mécanismes de coordination des politiques publiques.
- 4.4 Identifier et convenir de questions transversales essentielles à la transformation des institutions du secteur public en Afrique.
- 4.5 Évaluer les institutions décentralisées en vue de proposer des interventions de consolidation pour assurer une prestation de services améliorée et efficace.
- 4.6 Présenter une plateforme permettant aux délégués de partager et d'échanger les innovations et les meilleures pratiques au moyen d'études de cas sur la transformation des institutions du secteur public.

5.0 RÉSULTATS ATTENDUS

- 5.1 Les tables rondes de l'AAPAM sont essentiellement des plateformes d'échange d'informations, de connaissances et d'expériences, mais à la fin de cette 40^{ème} session, les délégués repartiront avec:

- 5.1.1 Idées concrètes sur la manière de transformer et de cimenter les institutions de service public en des véhicules efficaces, inclusifs et responsables pour la réalisation du développement durable.
- 5.1.2 Interventions sur la manière de repositionner les instruments de technologie de l'information et de la communication (ICT) dans les institutions efficaces du secteur public pour parvenir à un développement durable.
- 5.1.3 Mesures concrètes de renforcement des institutions et mécanismes de coordination des politiques publiques.
- 5.1.4 Problèmes intersectoriels résolus qui sont essentiels à la transformation des institutions du secteur public en Afrique identifiés comme le rôle du secteur privé.
- 5.1.5 Propositions cartographiées pour la consolidation des institutions décentralisées pour une prestation de services améliorée et efficace.
- 5.1.6 Meilleures pratiques en matière d'innovation et de transformation dans les institutions du secteur public.

6.0 SOUS-THÈMES DE TABLE RONDE

6.1 Transformer les institutions de la fonction publique pour une réalisation efficace, inclusive et responsable du développement durable

Les participants à la 39^{ème} conférence de la table ronde ont convenu que de bonnes institutions sont des facilitateurs d'inclusion, d'efficacité et de responsabilité. S'appuyant sur ce principe, les participants à la session reconnaîtront que le fait de déployer de grands efforts de transformation institutionnelle pour mettre en place une architecture de gouvernance efficace, inclusive et responsable ouvrira l'Afrique sur la voie de la réalisation accélérée de ses objectifs de transformation, comme stipulé dans l'Agenda 2063 et les ODD. Le sous-thème présentera une approche nuancée de la construction institutionnelle qui énonce à la fois les marchandises dures et douces qui sont essentielles à l'invincibilité de la structure de gouvernance afin qu'elles soient en mesure de briser les tempêtes politiques et économiques cycliques qui définissent le paysage socio-économique de l'Afrique. Dans l'ensemble, les contributeurs démontreront que des institutions efficaces, inclusives et responsables sont les piliers du développement durable.

6.2 Le rôle des technologies de l'information et de la communication (ICTs) en tant qu'institutions du secteur public Facilitateurs du développement durable.

L'une des idées clés de la 39^{ème} conférence de la table ronde a été que, même si les technologies de l'information et de la communication (ICTs) restent le principal moteur de l'innovation, offrant plus de possibilités avec la révolution numérique, l'innovation n'est toutefois pas synonyme d'ICT. Les contributeurs à ce sujet dynamique repousseront les limites du savoir pour partager leurs réflexions sur l'importance des ICTs dans la création d'institutions du secteur public et sur la manière dont elles renforcent l'efficacité des pays pour parvenir à un développement durable. Les contributeurs expliqueront comment les écosystèmes ICT interagissent dans le cadre de relations mutuellement bénéfiques et de collaborations efficaces, y compris l'harmonisation des capacités de divers participants et ressources pour le bien commun d'une prestation de services efficace.

6.3 Renforcement des institutions et des mécanismes de coordination des politiques publiques pour une mise en œuvre efficace.

La coordination des politiques dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 constitue l'un des dilemmes les plus difficiles en matière de renforcement institutionnel et d'intégration. L'élaboration

des politiques est considérée et traitée comme une tâche de conception. La plupart des discussions portent sur la création ou l'amélioration d'un programme unique tout en permettant au concepteur de se concentrer sur les exigences spécifiques du domaine de programme et de tenter de limiter d'autres considérations peut produire des programmes trop étroits.

Un principe important pour la conception des politiques devrait être que le succès de tout programme dépendra au moins en partie d'autres programmes. Les contributeurs à ce sous-thème examineront dans l'ensemble les causes des problèmes de coordination et les mécanismes pouvant être mis en place pour améliorer cette coordination. Les contributeurs discuteront également des limites de la coordination en tant que solution à l'échec de la gouvernance dans le contexte plus large de la transformation des administrations publiques Africaines.

6.4 Questions transversales sur la transformation des institutions du secteur public en Afrique

Dans tout le processus d'interrogation sur le rôle des institutions dans la mise en œuvre du Programme 2063 et des ODD, il est également nécessaire d'examiner les différents blocs qui constituent des institutions fortes, efficaces, inclusives et responsables. Parmi ceux-ci figurent: le leadership et les ressources humaines. Il convient de garder à l'esprit que, lorsqu'on envisage le développement institutionnel pour la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063, c'est que les institutions sans leadership ni ressources humaines qui possèdent les compétences, les valeurs et les mentalités appropriés sont des coquilles vides.

En reconnaissance de ces tensions conflictuelles au sein de l'appareil administratif et cherchant à raffermir les institutions publiques, les auteurs sur ce thème identifieront et interrogeront la pertinence des problèmes transversaux de l'administration publique. Une attention particulière sera accordée aux questions liées à l'amélioration de la fourniture de services aux citoyens ou ayant une incidence sur l'amélioration de la prestation de ces services ; renforcement de la responsabilité des agents publics; délégation de prise de décision; promotion du professionnalisme et de la méritocratie dans le recrutement. On considère que des questions transversales bien orientées peuvent et devraient améliorer la malléabilité des institutions de service public.

6.5 Renforcement des institutions décentralisées pour une prestation de services améliorée et efficace

Il est un constat factuel qu'au fil des ans, les pays en développement ont renforcé la base démocratique des pouvoirs locaux, pratique qui a en fait complété la restauration ou l'approfondissement de la démocratie au niveau national. Il est

évident que la gouvernance locale renforce à la fois la légitimité du gouvernement (en renforçant la participation et la responsabilisation dans l'élaboration des politiques) et l'efficacité de la prestation des services publics (en améliorant l'information, la contribution et la surveillance).

Il est également vrai que les autorités locales ont le pouvoir politique de prendre des décisions, d'élire leurs propres dirigeants, de générer des revenus et de prendre des décisions en matière d'investissements indépendants. Cette plus grande autonomie politique s'accompagne de plus de responsabilités et de ressources financières grâce à des assiettes fiscales élargies ou à des transferts du centre.

Dans ce contexte complexe de construction institutionnelle, les auteurs de ce segment discuteront des défis de la transformation auxquels doivent faire face les gouvernements locaux, notamment en ce qui concerne: a) le renforcement de la capacité des citoyens à s'engager avec les gouvernements locaux en tant que citoyens; (b) accroître la réactivité des gouvernements locaux à l'égard de leurs citoyens par le biais d'institutions démocratiques; c) améliorer l'efficacité et la qualité des services publics dans les domaines critiques (éducation, soins de santé, filets de sécurité sociale, gestion des infrastructures); et d) préserver la stabilité macro-économique des relations fiscales intergouvernementales.

6.6 Etudes des cas des pays

Le développement des institutions est toujours motivé par le but recherché et par des préoccupations contextuelles. Ceci devrait être le même dans le cas du développement d'institutions de gouvernance et d'administration publique en Afrique aux niveaux local, national, régional et continental. L'objectif primordial du développement des institutions de gouvernance et d'administration publique doit être d'établir et de nourrir des institutions leur permettant de soutenir le processus de développement et de relever les défis auxquels le continent et ses peuples sont confrontés. Développer des institutions implique non seulement de renforcer les institutions existantes, mais également de s'adapter à la réalité actuelle et d'adopter de nouvelles formes qui correspondent aux situations uniques de la réalité historique, culturelle et politique de chaque pays ou région, de manière à soutenir la réalisation des aspirations de développement du peuple

Une partie de l'attraction des conférences annuelles de la table ronde de l'AAPAM est l'occasion offerte aux délégués d'apprendre et d'évaluer les meilleures pratiques en matière d'approches novatrices en matière de renforcement des institutions, de transformation des établissements administratifs, de prestation de services, de bonne gouvernance et de nombreuses autres initiatives visant à instaurer une approche de service inclusive et responsable. Il est donc attendu que les études de

cas de cette 40^{ème} table ronde constituent une véritable plate-forme pour une riche moisson de meilleures pratiques dans des initiatives réussies de transformation institutionnelle visant à réaliser un développement durable à travers le continent Africain et mondial.

7.0 LE CADRE LOGIQUE DE LA CONFERENCE DE LA TABLE RONDE



8.0 PARTICIPANTS ATTENDUS

Outre les gouvernements, les acteurs individuels et non étatiques, l'AAPAM attache l'importance à la présence des institutions partenaires. Lors de la 39^{ème} conférence de la table ronde, les partenaires suivants ont honoré l'occasion:

- a) Réseau de Gestionnaires des Ressources Humaines de la Fonction Publique Africaine (APS-HRMnet)
- b) Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (UCLG-Africa) et son académie - Académie des Gouvernements Locaux Africains (ALGA)
- c) Sommet du Gouvernement Mondial.
- d) Institut de Développement Organisationnel (IDO)
- e) Société Américaine pour l'Administration Publique (ASP),
- f) l'Institut International des Sciences Administratives (IIAS),
- g) Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA)
- h) Ecole Nationale Palestinienne d'Administration (PNSA)

Les délégués à la conférence sont tirés de et comprennent les membres suivants:



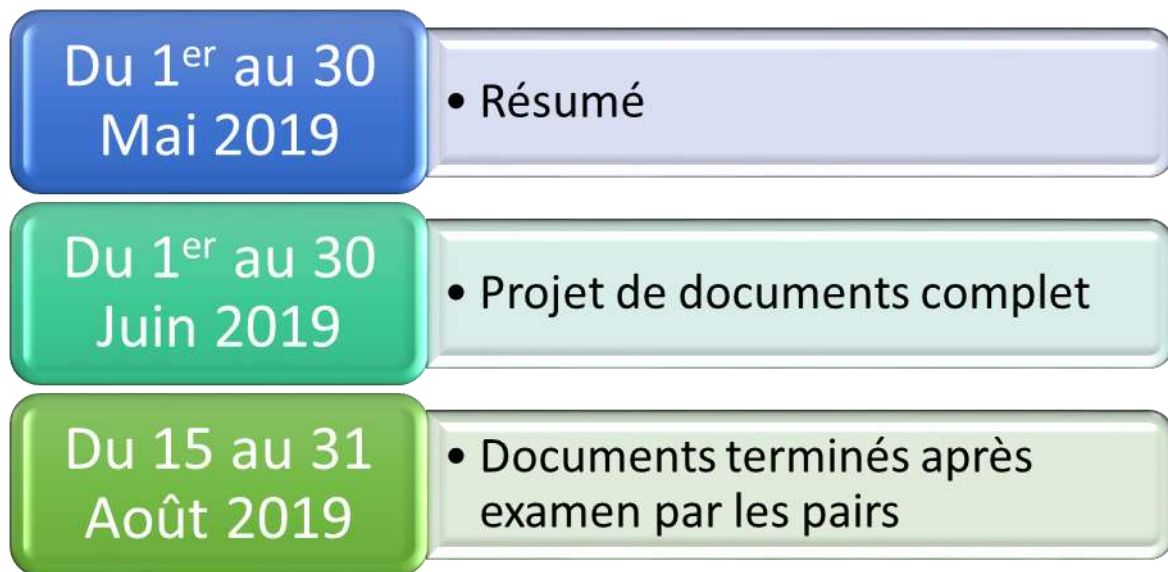
9.0 LIEU DE LA CONFERENCE ET DATES

La conférence se tiendra au **Caire en Egypte**

Dates de la conférence: **Du 3 au 6 Décembre, 2019**

10.0 CONTENU DE LA CONFÉRENCE

Les conférenciers et les présentateurs de la conférence seront identifiés par l'AAPAM en collaboration avec les institutions partenaires. Pour les orateurs, les délais suivants doivent être respectés:



11.0 LANGUES DE TRAVAIL

Les langues de travail seront **l'Anglais, le Français et l'Arabe**.

12.0 FRAIS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

12.1 Tous les participants doivent s'inscrire en ligne sur <http://www.aapam.org/conferences-and-events/event-calendar#id=109&cid=1076&wid=701> et payer les frais d'inscription aux taux suivants:

- (a) Participants du pays d'accueil - **310 USD**
- (b) Autres - **410 USD**
- (c) Personnes accompagnantes (conjointes des participants) - **210 USD**

Les formulaires d'inscription dûment remplis peuvent également être envoyés directement par courrier électronique au secrétariat de l'AAPAM.

12.2 Les frais de participation seront payés au moment de l'inscription et / ou sur le lieu de la conférence. Cependant, les délégués sont encouragés à payer au plutôt 3 semaines avant la date de la conférence et peuvent payer par virement bancaire sur le compte AAPAM dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous:

AAPAM A/C FCY 1103297694
Kenya Commercial Bank
Milimani Branch
P.O. Box 69695, Nairobi, Kenya
Tel; +254 20 2719433/2719434, 2719470
Fax: +254 20 2729942
SWIFT CODE: KCBLKENX

- 12.3 Ceux qui paient par virement bancaire doivent présenter une preuve de paiement le jour de la conférence.
- 12.4 Les délégués peuvent s'acquitter de l'équivalent des frais de participation indiqués ci-dessus dans d'autres monnaies convertibles telles que l'Euro, la Livre Sterling (GBP), le Dollar Canadien (CND) et le Rand Sud-Africain. Les équivalents des frais de participation dans ces monnaies seront indiqués dans un tableau disponible au comptoir d'inscription.

13.0 HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

13.1 Des informations complètes sur les hôtels recommandés doivent être affichées sur le site web de l'AAPAM: www.aapam.org

14.0 SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE

De plus amples informations et demandes de renseignements sur la conférence peuvent être adressées à

AAPAM Secretariat
The Secretary General
132 Fuchsia Close, Gigiri
Nairobi, Kenya.
P O Box 48677, 00100 GPO, Nairobi,
Kenya
E-mail: aapam@aapam.org or

MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE

1. Remarks by Barack Obama, president of the united states to the Ghanaian parliament, Accra International Conference Center, Accra, Ghana, July 11 2009
2. B. Guy Peters: The challenge of policy coordination, Published online: 29 Mar 2018
Pages 1-11 | Received 05 Feb 2018
3. May 2002: Department for International Development and the Netherlands Ministry of Foreign Affairs www.odi.org.uk/keyshets/ Accessed on 19March 2019
4. Kumssa A. and Mbeche I. I (2004): The role of institutions in the development process of African countries. *International Journal of Social Economics*, Volume: 31 Issue: 9, 2004.
<https://www.emeraldinsight.com/doi/full/10.1108/03068290410550638>